

Avant-propos

Une connaissance fine du territoire de Petite-Terre, et plus précisément des quartiers dans lesquels l'action publique est concentrée, est un préalable indispensable pour la Communauté de communes de Petite-Terre (CCPT) pour la conduite d'une politique locale adaptée aux problématiques du territoire.

La CCPT est en effet engagée dans la déclinaison au plan local de plusieurs mesures de politiques publiques nationales permettant de redynamiser le territoire et pour la plupart issues de la loi Élan de novembre 2018 relative à l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique. Il s'agit de l'Opération de revitalisation des territoires (ORT), du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), du programme Action Cœur de ville (ACV) qui s'appliquent sur des périmètres précis infra-communaux, définis au moment de leur contractualisation. D'autres politiques publiques complètent cet ensemble, comme le Quartier de reconquête républicaine dans la commune de Pamandzi et les deux Quartiers prioritaires de la politique de la Ville de La Vigie à Dzaoudzi et à Pamandzi. Les principaux objectifs de ces différents dispositifs visent à améliorer les conditions de vie de la population et plus particulièrement ses conditions d'accès à un logement digne.

La CCPT et l'Insee se sont donc associés pour réaliser un portrait démographique, économique et social de Petite-Terre et plus précisément des quatre périmètres d'intervention définis dans le cadre de ces politiques publiques. Ce portrait permettra à la CCPT d'alimenter ses réflexions sur les actions à mettre en œuvre et d'appuyer sa prise de décision sur la base d'un support statistique objectif.

Saïd OMAR OILI
Président de la Communauté
de communes de Petite-Terre

Loup WOLFF
Directeur interrégional
de l'Insee La Réunion-Mayotte